

Oct. 2011

Au pays des Ours

Membre de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse

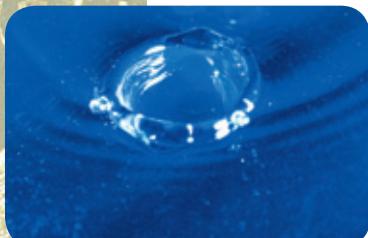


4 La vie de la Commune



Bien sûr des actions communales : l'ours en tout premier lieu, l'eau, octobre rose, nos fêtes de hameaux. Mais, nous voyons bien que, très vite, les liens avec les communes voisines ou la communauté de communes du Genevois apparaissent. Qu'il s'agisse de l'eau, ou des plantes invasives, l'action de la commune ne trouvera son impact qu'avec l'action de tous.

10 La vie de l'Intercommunalité



Epurer l'eau, privilégier les produits locaux, conduire avec prudence et se projeter dans l'avenir de notre territoire... beaucoup de projets pour mieux vivre ensemble !

15 La vie des Associations



Le rythme soutenu de la rentrée n'épargne personne, chacun reprend son bâton de pèlerin et repart de plus belle sur les chemins de l'échange. Une vie locale riche avec vos associations. Musique, théâtre, sport... Et un coup de chapeau à la MJC du Vuache pour toutes ses initiatives.



Mairie

Secrétariat: Mardi de 8h30 à 12h
Jeudi de 15h à 19h
Tél. 04 50 60 42 49, Télécopie: 04 50 60 45 28
savigny74@wanadoo.fr

Permanence des élus: Jeudi de 18h à 19h
(Prendre rendez-vous si possible)

Sur le net: www.savigny.net
Amicale des Savigny de France

Assistante sociale

Régime général

Laurence MOREL
Pôle Médico-Social - 74160 ST JULIEN EN GS
Tél. 04 50 49 49 50

Permanences sociales de la MSA

Viry: Annexe de la Mairie, 2ème et 4ème mardi de 9h à 11h

Valleiry: Mairie de Valleiry, 1er et 3ème jeudi, de 14h à 16h

Bibliothèque

Vendredi de 16h15 à 19h
située dans la salle des sociétés, sous l'école
bibliosavigny@orange.fr

Besoin d'en parler...

Drogues, alcool, cannabis, j'appelle...

DROGUES 0 800 23 13 13, tous les jours de 8 h à 2 h

CANNABIS 0 811 91 20 20, tous les jours de 8 h à 20 h

ALCOOL 0 811 91 30 30, tous les jours de 14 h à 2 h.

Etat-Civil :

Décès :

FAVRE Pierre, le 23 juin 2011, Murcier
FUMEX Louis, le 11 septembre 2011, Cessens

Naissances :

Edgar PLAN, le 06 juin 2011, Nyoux
Chloé HUON, le 06 juin 2011, Nyoux
Maëlys HUON, le 6 juin 2011, Nyoux
Ninon DOSSI, le 7 juin 2011, Chez Borgeat
Noé CADDIER-GIARD, le 30 juillet 2011, Murcier

A.D.M.R. Viry

Association d'Aide à domicile, Tél. 04 50 04 86 45
Permanence: du lundi au vendredi de 8h à 12h

Déchetterie de Vulbens

De novembre à février:

Du lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi: 9h à 17h

De mars à octobre:

Du lundi au vendredi: 9h à 12h - 15h à 18h
Samedi: 9h à 18h

Pompiers

Codis 18

Gendarmerie

Brigade de Valleiry: Tél. 04 50 04 33 55

Vous êtes propriétaire bailleur ?

Soyez attentif lors du départ de votre locataire. Assurez-vous qu'il a payé son dû pour l'eau consommée (payable à la mairie) et pour l'assainissement (à la Communauté de Communes du Genevois).

Vous pouvez lui demander des justificatifs de paiement.

Merci de votre vigilance.

Emploi jeunes

Mickaël Baumgartner, Elsa Roy et Charly Benoit ont travaillé pour la commune durant les mois d'été. Les nombreuses tâches qu'ils ont effectuées avec beaucoup de sérieux nous ont considérablement rendu service. Nous les remercions très chaleureusement et souhaitons que ce travail puisse leur apporter une expérience utile pour plus tard.



Mot du Maire

Les dernières élections du Conseil Général, ainsi renouvelé par sa moitié, ont élu notre nouveau représentant auprès du Département.

Je tiens tout d'abord, au nom du Conseil Municipal, à rendre hommage à Georges Etallaz, qui, durant ses deux mandats, a su être présent auprès des communes dans leurs projets, tout en travaillant assidument dans les commissions, notamment à la vice-présidence de la voirie départementale.

Le programme de Monsieur Antoine Vielliard, sur lequel une majorité d'électeurs du canton et de Savigny ont porté leurs suffrages, se veut radicalement différent. Pour la première fois de son histoire, le conseiller général n'aidera plus directement ses communes, seuls les projets intercommunaux, répondant à un de ces trois thèmes, seront aidés :

- les logements pour les salariés en euros,
- la mobilité,
- la préservation des espaces naturels et agricoles.

L'engagement de Savigny, dans deux de ces axes, ne date pas d'hier. Depuis 15 ans, le Plan d'Occupation des Sols (POS) révisé en Plan Local d'Urbanisme (PLU), préserve notre cadre rural avec son paysage bocager. La construction de 20 logements locatifs aidés et la réserve foncière du Grand Pré sont en droite ligne de l'aide aux revenus modestes.

Hélas, la vertu n'est pas récompensée : notre projet Mairie ne recevra pas de subvention du Département ! Tout comme Jonzier pour leur projet Mairie-Boulangerie.

Faut-il avancer coûte que coûte ?

Faut-il tout arrêter ?

Faut-il revoir à la baisse notre projet déjà très recadré ?

Faut-il s'unir (temporairement ?) pour optimiser nos locaux, notre matériel et notre personnel ?

Quelle sera l'avenir de nos communes dans 15 ans alors que la réforme des territoires n'est toujours pas aboutie ?

Le brutal virage à 90° du conseiller général nous oblige à la prudence et au réalisme.

De tout mal vient un bien... ?

Le Maire,
Christian BURNIER



EXTRAITS DE COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JUIN 2011

Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache : modification des statuts.

Afin de régulariser le domaine de compétence du SIPC, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'élargir le périmètre d'intervention du syndicat à l'ensemble du territoire des communes syndiquées.

Entendu l'exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition de modification des statuts du SIPC.

Taxe Locale d'Équipement : demande de remise des pénalités de retard.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'accorder la remise gracieuse des pénalités pour retard de paiement de la TLE relative au Permis de Construire précité.

Restructuration et extension de la mairie

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'octroi de subventions auprès des parlementaires de la circonscription au titre de la réserve parlementaire et auprès du Conseil Général.

Monsieur le Maire présente les quatre esquisses paysagères réalisées par l'Architecte paysagiste.

Intercommunalité

• Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation Vuache (SIPC) : Le projet de Schéma

Départemental de Coopération Intercommunale en Haute-Savoie (SDCI74) propose des perspectives d'évolution de l'organisation de l'intercommunalité à l'horizon 2017, et, notamment le rapprochement des trois syndicats de montagne du Salève et du Vuache.

• Un comité de Pilotage, au sein de la Communauté de Communes du Genevois, s'est réuni afin de mettre en place des contrats de corridors biologiques avec l'Etat de Genève.

• SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny

Pour la rentrée scolaire de septembre 2011, quatre postes d'enseignants sont maintenus à Savigny avec 100 élèves et trois postes à Jonzier avec 76 élèves, soit un effectif de 176 enfants au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

• SIVU « Accueil de l'Enfance » :

Plus de 100 demandes de placement d'enfants ont été reçues dont seulement 43 dossiers acceptés.

La Synthèse de la Charte relative au projet de territoire a été présentée au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Genevois. Plusieurs thèmes sont abordés à savoir : modalités de collaboration, économie, agriculture, espace rural et vie locale, centralité de St Julien, transports, qualité de vie, fiscalité, urbanisme et densification, mixité sociale et habitat.

SEANCE DU 27 JUILLET 2011

Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en Haute-Savoie (SDCI74).

Ce schéma propose des perspectives d'évolution de l'organisation de l'intercommunalité à l'horizon 2017, et, notamment le rapprochement des trois syndicats de montagne du Salève et du Vuache.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne un avis défavorable, à l'unanimité, à la proposition de regroupement des trois syndicats.

ONF : coupe de bois pour l'exercice 2012

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2012 et à la mise en vente de ces bois dans le cadre d'un dispositif de vente et exploitation groupée.

Informations diverses

• Monsieur le Maire présente en détail sous forme de diaporama la **Charte relative au Projet de Territoire de la Communauté de Communes du Genevois**.

• Intercommunalité.

> Communauté de Communes du Genevois :

La commission Déchets constate que peu de personnes trient leurs déchets et que le tri représente un budget très élevé pour la collectivité.

Un point de tri correspond à environ 350 personnes, il faudrait donc un 2ème lieu de tri sélectif à Savigny.

> SIVU du Complexe Sportif :

Le montant définitif des travaux de construction du terrain de foot s'élève à 950 904€€

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2011

Monsieur Antoine VIEILLIARD, conseiller général, est intervenu en début de séance afin de présenter à l'ensemble du Conseil Municipal ses trois priorités au niveau du canton :

- Les logements pour les salariés en euros,
- La mobilité,
- La préservation des espaces naturels et agricoles.

Il a précisé que les fonds frontaliers ne financeront plus les projets communaux.

Budget Eau M 49€ : décision modificative.

Décorations de Noël et mobiliers urbains.

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de pose et dépose des guirlandes de Noël et de l'illumination de l'Eglise à l'entreprise Grandchamps pour un montant HT de 6 842,50€

Informations diverses

• Réhabilitation et extension de la mairie.

Le coût total de l'aménagement extérieur est estimé à 185 000 euros, mais ce coût peut être diminué en fonction des matériaux utilisés.

• Comité féminin / octobre rose : dépistage du cancer du sein.

La Fédération Nationale des Comités Féminins pour le Dépistage des Cancers a institué le mois d'Octobre comme mois de sensibilisation au cancer du sein. Le Comité, dans le cadre de l'opération « Octobre rose » sollicite les collectivités locales pour éclairer ou décorer un lieu ou monument public en rose.

L'Association des Maires de France soutient cette action. Le Conseil Municipal décide d'éclairer en rose le bâtiment de la mairie.

• Intercommunalité.

> Terrain de jeux.

Le règlement du terrain de jeux n'est toujours pas respecté par les utilisateurs. Le terrain ne doit plus être utilisé à partir de 22 heures. Or, lors des locations de salles, notamment, cet horaire n'est pas respecté.

Il est envisagé, dans un premier temps, de mettre des filets le long des parois afin de limiter le choc des ballons sur les parois en bois.

Si vous souhaitez une copie intégrale d'un ou de plusieurs comptes rendus, n'hésitez pas à venir nous la demander en mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

■ **La bibliothèque « L'ours qui lit » ouvre ses portes tous les vendredis de 16h15 à 18h30.**

Les bénévoles vous accueillent avec bonne humeur pour lire ou bien emprunter des ouvrages.

Venez nombreux !! Nous avons souvent des nouveautés. Attention : pas de permanence pendant les vacances scolaires.

■ **SENIORS, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !**

Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou votre brigade de gendarmerie.

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.

- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebailleur à votre porte d'entrée. N'ouvez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous.

- Sur Internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail.

- Evitez de détenir trop d'espèces. Au distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

- Soyez prudent dans vos déplacements, à pied comme en voiture.

■ **FEMMES**

Chaque année, en France, une femme sur dix est victime de violence. STOP.

Je me sens surveillée, menacée ? J'ai le sentiment d'être dévalorisée, insultée ? Je ne me sens pas libre de fréquenter ma famille, mes amis ? Je ne me sens pas en sécurité ? Je me sens contrainte à des relations sexuelles pour éviter des conflits ? Je suis bousculée, frappée ?

Si je réponds OUI à l'une de ces questions, je peux demander de l'aide. Silence et secret ne profitent qu'aux agresseurs.

Je peux appeler les numéros d'urgence :

le 17 (Gendarmerie) ou le 18 (Pompiers).

L'association **Espaces Femmes** est là pour m'accompagner à tout moment pour un temps d'accueil, d'écoute, m'informer de mes droits, évaluer avec moi mes possibilités d'action.

• Horaires :

du lundi au samedi, de 8h à 22h.
Jours fériés de 10h à 20h.

• Permanences à Gaillard (Espace Femmes, 2 rue du Salève) sans rendez-vous le jeudi de 9h à 12h.

• Tél : 04 50 97 61 90, ou 3919

LA MAIRIE ? LE PROJET AVANCE... AVEC UN SOIN PARTICULIER À SON ENVIRONNEMENT PAYSAGER

Un point d'info sur l'avancement du projet de rénovation de la mairie :

Côté bonnes nouvelles : notre permis de construire est revenu signé de la part des services de l'Etat. Et le projet paysager a avancé : deux réunions ont permis au paysagiste de nous formuler une esquisse paysagère. Mais comme pour la mairie, sa concrétisation sera soumise à nos possibilités financières.

Côté mauvaise nouvelle : nous avons consacré une grande partie de notre dernier conseil municipal du 28 septembre dernier aux finances communales puisque nous avions invité Antoine Vielliard, notre nouveau conseiller général.

Pourquoi ?

Nous avions reçu la promesse d'une aide financière sur les fonds frontaliers cantonalisés de Georges Etallaz, ancien conseiller général. Et pour la commune de Savigny, le montant prévisionnel de l'aide s'élevait à 400 000€.

Suite à son élection, Antoine Vielliard a établi une rétrospective sur l'utilisation des fonds frontaliers cantonaux de 2002 à 2011, et il est venu présenter ce travail lors du conseil municipal du 28 septembre dernier. Il a ainsi mis en évidence que l'octroi de l'enveloppe cantonalisée (dédiée au conseiller général de secteur) avait surtout été consacrée à des actions communales : voirie entre autres. Suite à ce constat et conformément à ses promesses de campagne, il a institué de nouvelles priorités pour la destination de ces fonds, nouvelles priorités qui correspondent aux urgences du canton : le pouvoir d'achat des salariés en euros, la mobilité et la préservation des espaces naturels et agricoles. Il a également mis en évidence des taux d'imposition qui sont extrêmement bas dans notre canton.

Revenons à notre mairie : pour lui, elle ne fait pas partie de ses priorités.

Face à cette décision nouvelle, nous avons donc dû réviser notre plan de financement et pour cela, faire **le point sur les engagements pluri-annuels des emprunts de la commune.**

Nature des travaux	Durée Emprunt	Échéance	Montants des emprunts en €€	Montants annuels 2012 en €
Infrastructure (assainissement CCG)	25	2027	425 000	29 784
Logements Murcier	15	2022	100 000	
Groupe scolaire	15	2019	300 000	21 939
SYANE - Electricité Les Chavannes	15	2013	16 398	1 672
SYANE - Electricité Murcier	15	2015	26 336	2 450
EPF - Grands Prés	10	2017	1 144 700	123 023
TOTAL			867 734	178 868

Présentons maintenant le montant des remboursements pour l'année 2012 :

On constate que sur un montant annuel de 178 868€ de remboursements d'emprunt, plus de 68% est consacré au remboursement à l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour l'acquisition des terrains des Grands Prés qui seront, un jour, remis sur le marché du logement.

Si nous ajoutons le montant total des emprunts aux dépenses annuelles de fonctionnement, la totalité des dépenses communales s'élève à 521 000€ pour un montant de recettes de 640 000€. Nous aboutissons à ce jour à un taux d'endettement de 23% ; ce qui est tout à fait classique pour une commune qui a des projets.

Ceci ne signifie pourtant pas qu'il faille se lancer à la légère pour la nouvelle mairie.

A ce jour, nous n'avons pas LA solution mais plusieurs pistes sont à étudier.



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Cette enquête porte sur la déclaration d'utilité publique sur la dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection des captages des eaux des PLOTS et du VERNAY, en vue de l'alimentation en eau potable de la commune de SAVIGNY.

L'enquête se déroulera du mardi 8 novembre au jeudi 1er décembre 2011, en mairies de SAVIGNY et DINGY en VUACHE (également concernée). Le dossier sera disponible pour le public pendant les jours et les heures de permanence des mairies.

Le commissaire-enquêteur est Monsieur Claude LANSARD.

Il recevra les observations du public le mardi 8 novembre 2011 de 9h à 12h, et le jeudi 1er décembre 2011 de 15h à 18h.

Vos remarques peuvent être consignées dans les registres mis à disposition à cet effet, ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur en Mairie.

Il dispose de 6 mois (jusqu'au 8 mai 2012) pour formuler ses conclusions, qui sont ensuite déposées en Mairie.

Juste pour rappeler l'importance de ces captages : ils fournissent 60% des besoins en eau de la commune dont la consommation totale est de 50 000m³ environ. Le reste est acheté à la Communauté de Communes du Genevois.

LES PLANTES INVASIVES : QUE FAIRE ?

Quelques noms que vous connaissez sans doute : renouée du Japon, ambroisie, aster américain, berce du Caucase, arbre aux papillons, ... Les plantes exotiques sont introduites volontairement ou involontairement par l'homme.

On trouve :

- les plantes cultivées (dans les jardins des particuliers, jardins botaniques, pour l'aquariophilie, dans les champs, vergers,...),
- les plantes introduites fortuitement avec les espèces cultivées (en mélange avec les graines, dans la terre...).

L'urbanisation et le développement de grands axes de communication sont également responsables de l'expansion d'espèces exotiques pionnières et envahissantes.

Quatre raisons à cela :

- le transport de terres contaminées par des graines ou des fragments de ces espèces permettent leur installation dans de nouvelles zones,
- les grandes surfaces laissées à nu par ces travaux permettent aux espèces de s'installer et de proliférer,
- les réseaux routiers, autoroutiers forment de longs linéaires propices à la colonisation de nouveaux espaces.

La première conséquence ou du moins la plus facile à quantifier est l'atteinte à la santé humaine.

Dans la région Rhône-Alpes, près de 100 000 personnes souffrent de problèmes liés à l'ambroisie (rhinite, conjonctivite, asthme, urticaire, eczéma). La berce du Caucase, cette belle ombellifère peut, quant à elle, provoquer de graves dermatoses après contact et exposition au soleil.

Le caractère compétitif des espèces envahissantes va également leur permettre de concurrencer voire d'éliminer les espèces locales. En France, près d'une dizaine d'espèces végétales rares voire très rares sont directement menacées par des plantes envahissantes.

L'Union mondiale pour la nature, l'IUCN, considère les invasions biologiques (animales ou végétales) comme la deuxième cause de régression de la biodiversité dans le monde, juste après la destruction des habitats.

Quelles solutions ? Ce que chacun peut faire à son niveau. Lutter contre les espèces envahissantes nécessite de prendre les problèmes en amont pour agir efficacement et avec un moindre coût.



Certains gestes citoyens peuvent contribuer à la réduction ou éviter la contamination par des espèces envahissantes.

Sachez faire les bons gestes...

Dans les jardins :

- évitez d'acheter et de planter les espèces reconnues comme envahissantes,
- si vous avez déjà des plantes envahissantes dans votre jardin, veillez à ce qu'elles ne sortent pas ! Arrachez les pousses. Elles reviendront, alors armez-vous de persévérance !
- éliminez les drageons, coupez les fleurs une fois fanées. Vous pourrez également, dans le meilleur des cas, remplacer ces espèces par des espèces indigènes (voir espèces de substitution),
- portez ces déchets verts dans une déchetterie et signalez la présence de ces plantes, ne les laissez pas dans votre compost.

Dans la nature, lorsqu'on découvre une station d'espèce envahissante, il est possible à tout un chacun :

- d'assurer l'arrachage lorsque cela est encore possible,
- de prévenir les autorités compétentes (communes, services des routes du Conseil général),
- d'en informer une association de protection de la nature locale.

D'autres règles de conduite :

- ne pas se « débarrasser » de ses déchets verts dans la nature,
- ne pas vider ses aquariums dans un cours d'eau, un étang, une mare,
- ne pas laisser les plantes arrachées à fort pouvoir bouturant (renouées, jussie) dans les zones inondables.

Attention : vous avez peut-être l'habitude de nourrir les oiseaux en hiver. Il faut savoir que les paquets de graines de tournesol peuvent contenir des graines d'ambroisie. Soyez vigilant et éliminez-la si elle apparaît sous votre mangeoire.

Merci à tous de votre participation citoyenne.

L'OURS



Sur les quatre ours de forte taille qui causèrent frayeur et dégâts à Savigny en 1818, deux furent abattus.

Les deux autres se sauverent. Les ours s'étaient montrés à Savigny avant cela et leur souvenir a demeuré tant et si bien qu'histoires et légendes en sont nées. En voici une pour le plaisir :

« *L'ours et le taureau – Au midi de la colline de Plumont et jusqu'au sommet de la montagne aux confins de Chaumont, était un grand pâturage aujourd'hui couvert de bois, où paissent les vaches des communiers. Un jour, personne ne sait à quelle époque, un troupeau de vaches, à la tête duquel était un fort et courageux taureau, fut accosté par un ours de belle taille, affamé et furieux.*

Le taureau se défendit intrépidement, mais tout d'un coup un de ses pieds de derrière s'engage dans une des fentes nombreuses qu'offrent les rocs émergeant çà et là du sol, et y reste pris. Le taureau s'agit et se démène pour s'arracher à cette étreinte, en même temps qu'il se défend contre l'ours. Mais un faux mouvement lui casse la jambe engagée dans la pierre. L'ours profite de l'impuissance à laquelle est réduit son adversaire, pour redoubler ses attaques et se repaît de sa chair jusqu'à satisfaction complète de sa glotonnerie.

Peu d'instants après, l'ours ayant voulu monter sur un arbre, grimpe sur les premières branches pour s'élever plus haut,

mais le poids de son corps, gros, lourd et repu, fait écailler la branche, l'ours s'accroche vite à une autre, mais la branche écaillée, soulagée de son poids, se redresse et sa patte reste prise dans la fente. Tous ses efforts pour l'en arracher furent inutiles : il y resta et y mourut de faim.»

Extrait de la Monographie de la Commune de Savigny par Félix FENOUILLET

Les ours font partie de l'histoire de Savigny et c'est pourquoi nous avons choisi cet emblème au moment du remodelage du rond point de Murcier.

Nous l'avons voulu à l'image de Savigny, fort et digne. Et puis ce lien entre lui et nous ; cette identité qui nous unit et qui fait qu'il est bien là à sa place !

Cette touche, à la fois de beauté et de fantaisie, nous ramène finalement à l'essentiel que sont nos racines.



FÊTE DE CESSENS



Le samedi 2 juillet a eu lieu la traditionnelle fête de Cessens.

Une trentaine de convives ont apprécié cette année un menu de la Guadeloupe. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Anita, une Marie-Galantaise, qui est venue spécialement pour nous, pour confectionner des acras de morue et le Bokit, un pain croustillant et son grand choix de farces aux senteurs des îles. Tout le monde a apprécié cette nourriture d'Outre-Mer.

Dans l'après-midi nous avons eu le plaisir d'écouter la musique et voir les danses de Marie-Galante.

Nous garderons un très bon souvenir de cette troisième fête de Cessens et nous disons un grand merci à Tina et Georges pour l'accueil. Grâce à eux et la présence d'Anita, nous avons passé une journée pleine de soleil. Merci également à tous les participants pour leur présence et l'aide apportée. A l'année prochaine !



LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Nous avons été contactés par le Comité féminin de la Haute-Savoie afin de participer à l'action « Octobre rose » pour le dépistage du cancer du sein.

C'est donc en tant que partenaires que nous avons éclairé la façade de la mairie en rose durant le mois d'octobre ; et cela afin de soutenir les femmes qui se battent contre cette maladie et de rappeler aux autres qu'il faut rester vigilantes.

La Vie de l'Intercommunalité

Mairie de Savyigny

Le CDDRA en préparation

Avant de vous parler du CDDRA, quelques mots sur l'ARC. Syndicat mixte réunissant 115 communes, réunies elles-même en 9 intercommunalités, il recouvre tout le bassin entourant Genève : Annemasse Agglo, Reignier, Vallée Verte, jusqu'à Taninges, La Roche sur Foron, le Faucigny autour de Bonneville, le Pays de Bellegarde, le Pays de Gex et le Genevois. Donc un territoire très large.

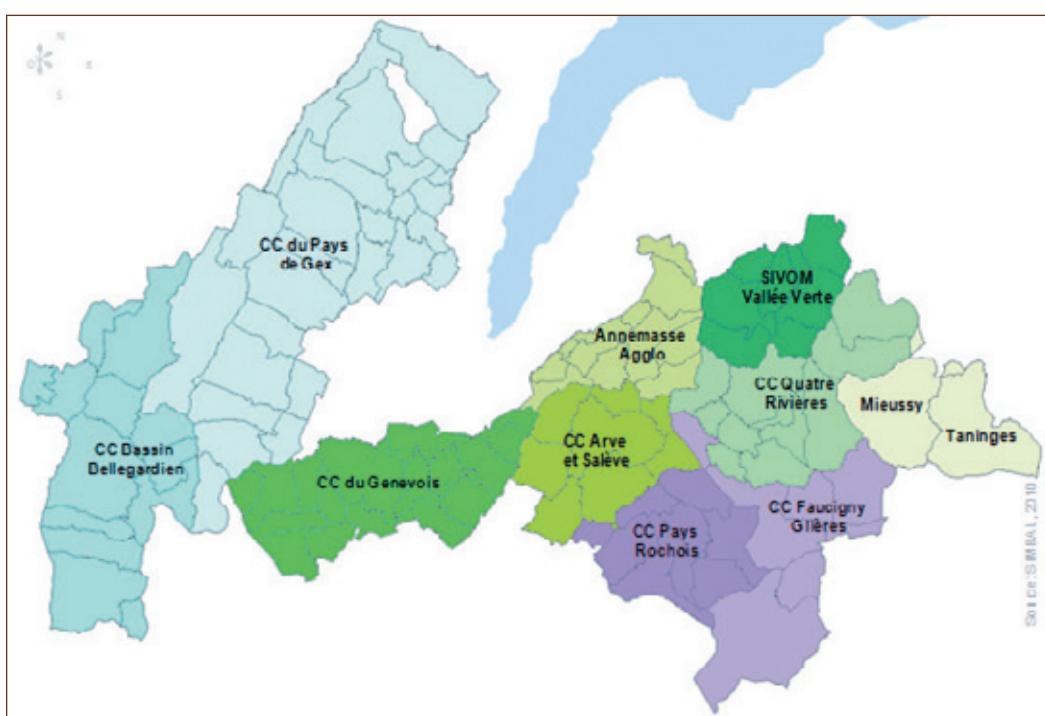
Alors le CDDRA ? Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes. Ce contrat est en cours d'élaboration. Dans un premier temps, il s'agit de définir la politique souhaitée pour ce territoire, par rapport à ses enjeux que sont le logement (encore trop insuffisants), les déplacements (très nombreux en voiture individuelle, avec les ralentissements que nous connaissons tous et la pollution générée), la préservation de nos espaces, l'agriculture, le développement économique, l'énergie, la culture, ... La liste est longue et les questions sujettes à débat. C'est ce débat qui anime les élus actuellement, avec l'objectif de définir des priorités d'ici fin 2011, et aboutir à un programme d'actions en 2012. Ce programme sera accompagné d'un plan de financement, co-signé par la Région Rhône Alpes.

Quelques chiffres :

Aide financière de la Région : 9,20€ /an/ habitant, soit un montant total de 16,5 M€ pour 6 ans.

Pour les espaces naturels et agricoles, un contrat spécial : PSADER : Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural. Lui aussi en cours de négociation. Nous vous en parlerons prochainement.

www.projet-aggro.com





7èmes rencontres autour des « Vergers Traditionnels » des Pays du Salève et du Vuache

Pour la septième année consécutive, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) organise aux cotés du Syndicat Mixte du Salève et de la commune de Valleiry, une grande fête automnale pour sensibiliser le public sur l'action qui est menée pour sauvegarder les vergers traditionnels de plein vent.

Notre manifestation se déroulera cette année à l'*Espace Albert FOL de Valleiry, le dimanche 13 novembre 2011, de 9h30 à 17h30*, sur le thème : « *Vergers anciens ... et jeunes consommateurs !* ». Comme chaque année, nous accueillerons des associations et des professionnels engagés autour de la sauvegarde des vergers : Croqueurs de pommes, Verger Tiocan, Pépiniéristes, Syndicats du Salève et du Vuache, Apollon 74, LPO 74, Maison du Salève, Salévienne, ... etc.

De nombreuses animations seront proposées au public : des ateliers pour les enfants (fabrication de nichoirs, de jouets avec des fruits, de desserts, ... etc.), des démonstrations de plantation et de taille, des conférences, un marché de producteurs locaux, des pressées de pommes, des spécialités à découvrir, un concours de Rissoles et enfin une buvette et un repas à midi « autour de la pomme » préparé par le comité de fêtes de Valleiry (Réservation au 06 84 48 24 67).

Taille de rajeunissement et d'entretien des arbres fruitiers :

Tous les hivers, le SIAV propose d'effectuer une opération de taille pour restaurer les vergers anciens du territoire. Si vous êtes propriétaire d'arbres fruitiers « Haute Tige » de variétés anciennes et que vous souhaitez les faire entretenir, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en téléphonant au : 04 50 04 62 89 (Participation financière : 10 ou 20€ selon la taille de l'arbre taillé).



Le kit de conduite 0€ : suivre un stage plutôt qu'payer une amende : bonne idée !

Proposée par le Conseil Général 74. Parce que la sécurité n'a pas de prix.

Si le nombre d'accidents baisse sur les routes de Haute-Savoie, leur gravité reste importante. Cette action est axée sur les dangers des « petites infractions », celles que tout un chacun commet régulièrement car elles paraissent insignifiantes alors qu'elles peuvent avoir de lourdes conséquences.

Des ateliers de sensibilisation plutôt qu'une sanction

L'opération consiste à effectuer des contrôles de gendarmerie dans différents secteurs du département, dans des lieux passants, aux abords d'établissements scolaires ou de lieux publics.

Les contrevenants ont le choix entre payer l'amende ou assister à une séance de sensibilisation aux dangers de ces petites infractions, animée par les partenaires de l'opération et des intervenants départementaux de sécurité routière.

Chaque session comporte des ateliers interactifs qui démontrent les risques de ces comportements à partir de six grandes thématiques : alcool/drogues/médicaments, comportements dangereux, sécurité des passagers à l'intérieur du véhicule, vitesse, cohabitation deux roues autres usagers, test de vision.

Cette campagne se veut un moyen de parvenir à une meilleure prise en compte des dangers de la route, pour contribuer à faire baisser significativement le nombre d'accidents et de victimes.

Vitesse excessive, défaut de ceinture et usage du téléphone figurent cette année encore dans le trio de tête (respectivement 33 % des cas, 27 % et 15 %) des infractions les plus souvent commises, suivies par le non respect du stop et le non respect des feux tricolores.



SERVICE DE PRESSAGE DE POMMES GRATUIT !



VOUS APORTEZ VOS POMMES...

...NOUS VOUS DONNONS DU JUS
PASTEURISE



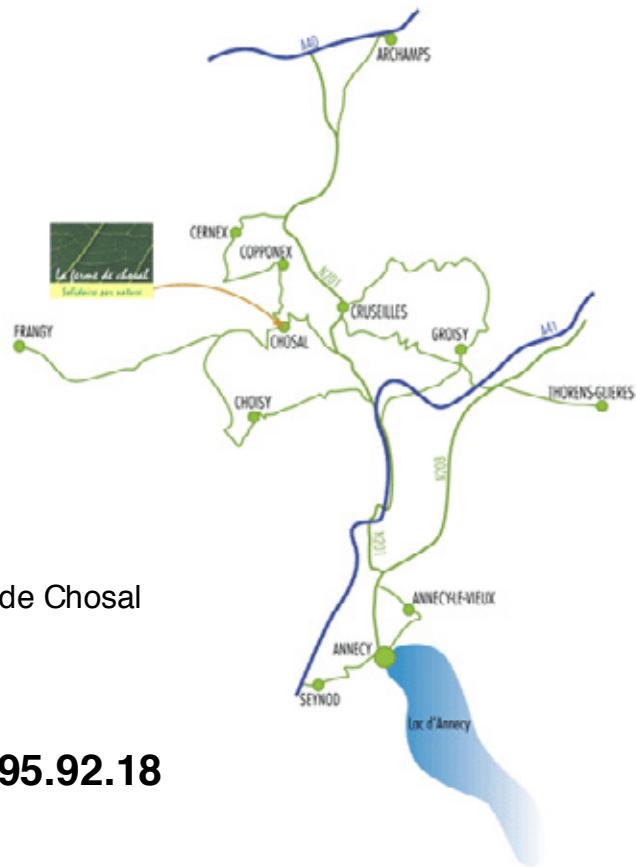
Le Syndicat Mixte du Salève et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache, pour redonner un intérêt aux vergers de haute-tige de variétés locales, mettent en place en octobre 2011 un service de pressage des pommes des particuliers, avec la participation de la Ferme de Chosal, de la Région Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie.

COMMENT FAIRE ?

- 1 - Vous apportez vos pommes à la ferme de Chosal les samedi : 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 octobre 2011 de 09h00 à 16h00.
- 2 - Un ticket vous sera remis indiquant le nombre de litres de jus pasteurisé qui vous seront donnés. Compter 2 litres pour 13 kg de fruit apportés (une caisse). Une partie du jus sera vendu pour financer le service.
- 3 - Le jour même, ou à une date qui vous sera indiquée (selon le volume de fruits traité), vous récupérez les bouteilles de jus auxquelles vous avez droit. Il ne s'agira pas du jus de vos fruits mais de fruits de vergers hautes-tiges apportés par les propriétaires ou cueillis par la Ferme de Chosal.

QUELQUES CONSEILS

- apporter au **minimum** l'équivalent **d'une caisse** de pommes (13 kg environ)
- apportez des **fruits mûrs**
- Vous pouvez apporter des **fruits ramassés au sol** mais veillez à ce qu'ils ne soient **pas pourris** même partiellement.



ACCES

Suivre Copponeix puis Chosal ou ESAT de la ferme de Chosal

Plus d'infos :

Syndicat Mixte du Salève : 04.50.95.92.18

Station d'épuration du Vuache



• Chiffres clefs

- 9500 équivalents habitants (EH) en capacité nominale
- 260 m³/an de débit en pointe
- 1 bassin d'aération à 2 zones (zone de contact et zone anoxie/aérée)
- 2370 m³ de volume pour le bassin d'aération
- 24,4 m de diamètre pour le clarificateur
- 1 procédé de traitement de l'air par lavage chimique
- 1 collecteur de rejets de 1,7 km jusqu'au Rhône
- 1 canalisation de transfert d'environ 8 km pour relier les anciennes stations de Valleiry et Vulpbens
- 2 postes de relevage à Valleiry
- 4 communes concernées : Valleiry, Vulpbens, Chevrier, Dingy
- 16 mois de travaux
- 6,7 M€ de budget global

Les eaux sont dégrillées par un système de tamis. A ce niveau, sont retenus les principaux déchets grossiers contenus dans les eaux usées.

L'effluent s'écoule ensuite dans la deuxième partie du traitement : le dessableur déshuileur.

Cette étape du traitement a une double fonction :

- La décantation des matières lourdes (sable...), qui sont ensuite récupérées par un dispositif de lavage des sables pour permettre leur utilisation dans les travaux publics.
- La flottation des graisses : flottants et huiles non solubles contenus dans les eaux usées.

Après avoir été débarrassées des sables et des matières grasses, les eaux sont ensuite envoyées vers le traitement biologique en culture libre : l'épuration biologique par boues activées.

Ce procédé n'est autre qu'une reproduction du processus d'autoépuration dans le milieu naturel. Dans ce bassin brassé et aéré, est provoqué le développement d'une culture bactérienne sous forme de flocons dits boues activées qui consomment les matières organiques polluantes.

L'effluent est ensuite entraîné dans le clarificateur dans lequel sont récupérées les boues après décantation. L'eau épurée s'écoule ensuite par surverse en direction d'un canal de

comptage comprenant un débimètre et un prélevage pour ensuite se déverser dans le milieu naturel.

Les boues décantées sont envoyées vers l'atelier de déshydratation composé d'une centrifugeuse dans laquelle les boues vont être « essorées ».

Deux utilisations de ces boues sont alors possibles :

- l'évacuation sous forme de bennes pour compostage ;
- l'épandage agricole sous forme de boues liquides stockées en silo.

Afin de s'intégrer au mieux dans l'environnement, la station d'épuration du Vuache fait appel à un traitement en enceintes fermées pour les prétraitements et le traitement des boues.

Ce choix permet de s'affranchir d'éventuelles nuisances olfactives. Les bâtiments sont en légère dépression afin de conserver les odeurs à l'intérieur et le traitement de l'air pollué s'effectue grâce à un système de désodorisation par voie chimique qui comprend deux tours de lavage.

La mise en eaux de la station d'épuration s'est faite en deux temps :

- prise des effluents de la station de Vulpbens : fin mai 2011 ;
- prise des effluents de la station de Valleiry : juin 2011.

La mise au point et la mise en régime ont eu lieu aux mois de juillet et août 2011.

• La station d'épuration de Savigny : rappel

La commune et la communauté de communes ont réalisé en 2006 des travaux dans le secteur de la mairie, l'école et surtout dans le hameau de Murcier, afin de créer des canalisations d'assainissement. 3,5kms de tuyaux ont été posés et desservent près de 90 foyers.

Après la collecte, les eaux usées brutes sont transportées jusqu'à la station d'épuration pour y subir un traitement de dépollution avant rejet en milieu naturel. La station d'épuration est dimensionnée pour 400 habitants environ. Elle peut être agrandie si besoin. L'eau brute passe à travers un dégrilleur puis transite sur deux étages successifs (gravier-sable planté de macrophytes) avant de rejoindre la zone de dissipation (chenal ou fossé à faible pente). Ainsi traitées, les eaux peuvent rejoindre le ruisseau d'Orjière.

L'avantage de ce type de traitement est la parfaite mise en application pour des zones rurales. En effet, les stations macrophytes (sorte de roseaux) s'insèrent très bien dans le paysage, et surtout nécessitent peu d'énergie électrique. On peut se contenter d'une visite hebdomadaire pour alterner le fonctionnement des filtres, nettoyer le dégrilleur et relever le volume traité. Un fauillage des macrophytes est obligatoire chaque année. L'entretien du bassin (au raclage de la surface) devra être effectué seulement dans une quinzaine d'années et si cela s'avère nécessaire.

Données techniques :

- 400 habitants (extensibles selon les besoins futurs) ;
- 22 000 m³/an en capacité de traitement ;
- entre 94 et 98% de rendement épuratoire ;
- 270 000€ HT

Savez-vous pourquoi il arrive souvent de constater d'importantes pollutions du milieu naturel aquatique (rivières, fossés...) ?

Voici l'une des principales réponses :

On ignore souvent que le **réseau d'eau pluvial** rejoint directement le milieu naturel, sans filtrage ni traitement !!

En effet, les communes sont équipées de deux réseaux d'eau :

- L'un, pour la collecte des eaux usées,
- L'autre, pour la collecte des eaux pluviales. L'objectif de ce réseau pluvial est de ramener au milieu les eaux de pluie qui ne peuvent pas s'infiltrer en raison de notre occupation des sols (routes, parking, etc.). Cette occupation des sols imperméabilise de grandes surfaces sur lesquelles l'eau ruisselle ou s'accumule en flaques. Il est donc nécessaire de drainer ces eaux pour qu'elles rejoignent le milieu naturel.

Alors que le réseau d'eaux dites « usées » est relié à la station d'épuration où l'eau subit un traitement avant restitution au milieu, le réseau pluvial est dirigé **DIRECTEMENT** vers le milieu naturel (les cours d'eau, les Usses, etc.) : cette eau provenant théoriquement des précipitations, **aucun traitement n'est effectué** !

LE RESEAU D'EAU PLUVIAL SE DISTINGUE PAR LES **GRILLES DE COLLECTE** QUE VOUS POUVEZ VOIR LE LONG DES ROUTES ET SURFACES GOUDRONNEES.

Si une personne jette de l'eau polluée dans ces grilles (après rinçage de son pulvérisateur, ou lors du lavage de sa voiture par exemple), cette eau sera directement rejetée dans le cours d'eau, provoquant ainsi une pollution directe du milieu avec toutes les conséquences qui en découlent (selon la nocivité des produits employés : mortalité piscicole, pollution des berges, de zones de baignade, des sources, etc.)



Grille de collecte des eaux pluviales

SOYEZ DONC VIGILANTS !! RESPECTEZ CES DEUX RESEAUX BIEN DISTINCTS !

Ne jetez aucun liquide polluant (eaux de lavage de voitures, produits pour votre potager, produits phytosanitaires, huiles...) dans le réseau d'eau pluvial !

Pourquoi ne pas envoyer les eaux pluviales vers une station d'épuration ?

La station d'épuration où sont collectées les eaux usées est équipée avec un système d'épuration de qualité. Cependant, deux arguments s'opposent à y traiter les eaux pluviales :

- lors de fortes précipitations, les débits en entrée de station d'épuration seraient trop importants et la station d'épuration ne pourrait faire face à cet afflux. Les eaux (usées et pluviales) seraient alors rejetées directement dans le cours d'eau !
- le traitement des eaux coute cher... alors pourquoi traiter une eau théoriquement propre (eaux de pluie et de ruissellement) ? Il suffit de faire attention à ce que l'on rejette dans le réseau pluvial !

La Vie des Associations

Mairie de Savigny

APE



Lundi 5 septembre, bien que le temps ait été estival, c'était bien la rentrée des classes !

Les cris dans les cours de récréations des deux écoles étaient les témoins de la joie qu'ont eue les enfants à se retrouver.

Nous avons préparé un « petit déjeuner » à Jonzier et Savigny, ce qui nous a permis de faire la connaissance des nouveaux parents et d'expliquer l'activité de l'APE.

Les écoles sont bien remplies, il y a 98 élèves à Savigny et 77 à Jonzier !

Cette année, les maîtresses ont mis sur pieds un stage de cirque auquel toutes les classes vont participer. Des intervenants viendront durant 10 semaines dans les deux écoles.

Ce projet qui enchantera les enfants et les parents, s'achèvera par un spectacle.

Nous sommes ravis de cette idée qui regroupe tous les élèves mais le budget étant élevé, il nous sera indispensable d'avoir de l'aide pour récolter les fonds nécessaires.

Il y a eu pas mal de changement cette année et le bureau de l'APE ne compte que 9 membres pour mettre en place les différentes actions menées tout au long de l'année.

Nous comptons vraiment sur le soutien de tous les parents, car sans cela, il ne sera pas possible de répondre à la demande du corps enseignant.

Surveillez vos boîtes aux lettres !

Nous proposons à nouveau la vente des pamplemousses dont les commandes doivent être passées rapidement, pour une livraison en janvier 2012.

Nous viendrons également vous rendre visite pour vous proposer des brioches.

La vente aura lieu samedi 19 novembre à Jonzier et samedi 26 novembre à Savigny.

Nous espérons que nous aurons suffisamment de parents pour nous aider car les communes s'agrandissent et la distribution prend de plus en plus de temps, d'autant que certains nous attendent pour leur petit-déjeuner...

Merci encore à toutes celles et ceux qui nous soutiennent, financièrement ou par des coups de mains, tout au long de l'année.

Le bureau de l'



Ensemble @ Savigny

Fête de la musique



L'Association « Ensemble@Savigny » nous a présenté dans le cadre de la fête de la musique en ce mardi 21 juin, tout un programme de chansons interprétées par la Chorale « Les troubad'ours » ainsi qu'une palette du travail de l'Atelier Théâtre les « Tip Top » suivi de quelques surprises.

La chorale les « Troubad'ours » qui se trouvait sans chef de cœur encore au mois de décembre a enfin trouvé un mentor en la personne d'Olivier Ravera. Ce grand gaillard qui peut en imposer par sa taille est un garçon plein de sensibilité et de gentillesse mais aussi talentueux et qui aime profondément le chant. Il a su se faire adopter par tous et a su nous communiquer sa passion pour la chanson. Valaisan d'origine il réside à Valleiry et anime aussi les chœurs d'église de plusieurs paroisses. C'est donc sous sa férule que la chorale nous a interprétés 16 chansons en deux parties et cela malgré une année de répétitions bien écourtée.

Les « Tip Top » nous ont montré leur talent en nous présentant quelques improvisations d'expressions de tous les jours qui dénotent le travail effectué sous la houlette de Jean-Paul Crouet tout au long de l'année

Puis ce fut les surprises, tout d'abord Olivier accompagné de sa guitare nous a enchanté pendant quelques instants trop courts susurrant quelques chansons de France et

d'ailleurs et alliant aussi l'humour et la joie d'être parmi nous. Après avoir été copieusement applaudi tous offrirent à l'assemblée, nombreuse malgré tout pour un mardi soir, de venir partager les gâteaux et autres viennoiseries concoctés par nos charmantes artistes.

Association « Ensemble @Savigny

Nous tenons à rappeler à tous les Savignerands et Savignerandes que les répétitions chorale ont repris avec Olivier et ceci tous les mardi soir de 20h30 à 22h00 à la salle des associations.

Il en est de même pour l'Atelier Théâtre sous la direction de Jean – Paul Crouet tous les jeudis de 19h00 à 22h00 dans la même salle.

Venez nous rejoindre dans l'une ou l'autre troupe selon vos affinités, vous y trouverez ambiance et convivialité et vous passerez des moments agréables et de détente.

Pour vous inscrire contactez : JP PILLARD au 04 50 60 41 03 ou par mail jp.pillard@orange.fr ou venez nous rejoindre le soir à la salle des associations

Stage Clown

Jean-Paul Crouet et l'association « Ensemble@Savigny » a organisé le week-end du 23 et 24 juillet 2011 un stage 'Clown' ceci dans la logique de l'atelier théâtre. Ce stage a rencontré un franc succès et a été très apprécié par les participants. C'est donc une dizaine de personnes venues de tous les horizons qui ont appris pendant 2 jours à exprimer leur ressenti sur des situations cocasses tout cela dans une ambiance de franche camaraderie.

Enfin tous se sont promis de revenir et ont insisté sur une programmation de ces stages.

Ayant récolté quelques impressions de ci de là tous ont été ravis de ce stage et en ont retiré bénéfice et sont tous fans pour d'autres séances.

J.-P. Pillard



F.C. VUACHE

FC Vuache

Lettre du nouveau Président

Chers amis sportifs,

J'ai le plaisir de venir vers vous pour la toute première fois, puisque après notre Assemblée Générale du 29 juin 2011, le comité du FC VUACHE m'a élu à la présidence du club.

Je voudrais tout d'abord remercier vivement Claude COURLET, qui pendant 3 ans, avec toute son équipe, a su mener à bien les destinées du club. Ils ont notamment, en collaboration étroite avec le SIVU, travaillé sans relâche, pour que notre complexe sportif voit le jour.

Tous les membres du club sont aujourd'hui unanimes pour apprécier au quotidien l'excellence de notre outil de travail.

Encore un grand bravo et tous mes remerciements aux 6 communes, et plus particulièrement aux membres du SIVU, qui se sont investis pour cette réalisation.

Une nouvelle saison s'ouvre, avec de nouveaux objectifs.

Mais n'oublions pas la saison 2010 2011 qui a vu l'ensemble des séniors réaliser un magnifique parcours, et notamment l'équipe 1 qui échoue au pied du podium. Gageons que l'expérience emmagasinée sera la future clé de la réussite. Au niveau des équipes de jeunes, la saison précédente a permis de suivre et de faire évoluer pas moins de 100 joueurs, grâce à la mobilisation et l'engagement de tous les éducateurs, qui sont la clé de voute des réussites futures. Je souhaite que 2011-2012 continue sur la même dynamique. On ne change pas une équipe qui gagne... J'ai le plaisir de prendre la présidence avec le même comité, ainsi que les différents responsables techniques, tant seniors que jeunes qui sont repartis pour que vive le FC VUACHE, je sais qu'ils feront un très bon travail.

Pour continuer sur cet engagement, nous avons besoin de toutes les forces vives, des débutants aux vétérans, mais aussi et surtout celles des parents des différentes équipes de jeunes.

Cette année les éducateurs vous proposeront de donner un peu de votre temps pour aider le club soit dans les manifestations, soit en accompagnant les bénévoles à la buvette des matchs.

Vous pourrez vous inscrire librement sur le planning que nous mettrons en place à cet effet.

Dans le domaine sportif, la réussite de nos équipes, le très bon état d'esprit et le nombre toujours plus important de licenciés, principalement chez les jeunes, nous constraint à avoir toujours plus d'éducateurs.

C'est un appel que je lance ici, à tous ceux qui aime le foot, qui aime partager, passer un peu de leur temps sur et autour du terrain pour transmettre leur passion.

Nous avons besoin d'éducateurs, diplômés (le club vous permet de vous former et prend en charge les frais), l'avenir passe par cette voie, d'avance merci.

L'autre revers de la médaille de la réussite ce sont les vestiaires. Aujourd'hui ils sont trop exigus et surtout

dans un état plus que limite. Nous devons rechercher des solutions et avons engagés des discussions avec le SIVU. Nous savons que les communes partenaires ont déjà consenti de gros efforts, mais il est important que le dialogue et le bon sens nous permettent d'avancer sur ce projet afin que tous les joueurs qui utilisent nos installations, puissent le faire dans de bonnes conditions. La saison 2011-2012 va débuter dans quelques jours, mon souhait le plus cher, est que chacun, à son niveau, prenne le maximum de plaisir pour sa passion qu'est le football. L'enjeu ne doit pas prendre le pas sur le jeu, le respect de chacun sera la victoire de tous.

Bonne saison et à très bientôt sur le terrain.

*Patrice LACHENAL
Président du FC Vuache*

fc-vuache.com

Société d'animation « LES OURS »

Bonne ambiance pour la nuit de la musique du 18 Juin malgré une météo capricieuse :

La fête a débuté par le concours de pétanque réunissant une douzaine de doublettes locales qui avec courage et ténacité ont affronté les caprices du temps. Il a fallu savoir se faufiler entre les averses, Jean-Marc a eu fort à faire pour motiver ses troupes. Merci aux courageux participants.

Le concours a été remporté par la doublette Michel DUNAND, Jean-Marie BARBIER. Toutes nos Félicitations.

A peine les parties de boules terminées que déjà la musique se mettait en route avec le groupe Hopefull qui, avec ses chanteuses talentueuses a placé d'entrée la barre très haute. Le barbecue sous son abri de fortune fumait et nombreux étaient les jeunes qui s'affairaient dans leurs différentes fonctions pour assurer le service des saucisses grillées des frites et des boissons. Après l'excellente prestation du groupe, le DJ a pris le relais et a su maintenir l'ambiance jusqu'au petit matin. Félicitations et merci à tous les jeunes qui ont participé, ils ont tous apprécié cette soirée et nous ont unanimement demandé de reconduire cette fête l'année prochaine, ce que nous souhaitons.

Foire à la brocante du 21 août : Un excellent cru



Comme nous l'avions annoncé, cette année la foire s'est déroulée sur le parking de la salle des fêtes, sur la route départementale et sur le parking du clos Jules Ferry afin d'éviter les problèmes liés aux intempéries. Cette nouvelle disposition a été très appréciée par les exposants. Dès 4 heures 30 la première équipe mettait en place la déviation et à 5 heures 30 toutes les équipes étaient prêtes pour recevoir les premiers exposants (Equipe de placeurs, buvette, café croissants, sandwichs, cuisine, etc...). Compte tenue de la très bonne réputation de la foire nous avons reçu quelques 83 exposants occupant 141 places. Nous avons du faire face à une grosse affluence de véhicules ce qui nous amènera à revoir nos implantations de parking visiteurs l'année prochaine. La journée s'est poursuivie avec plus de 300 repas paëlla servis à midi et le concours de pétanque qui a réuni 32 triplettes. Après une finale de très bon niveau suivie par de nombreux spectateurs, la victoire est revenue à la triplette Lionel FOL, Nicolas GANDAIS, Julien GANDAL Face à la triplette DUPARC de Frangy. Toutes nos Félicitations.



Le soleil étant de la partie, cette journée a tenu toutes ses promesses, que ce soit sur le plan de l'ambiance, de la convivialité ou de la recette.

Nous remercions très sincèrement tous les bénévoles ; nous aurons l'occasion de les rencontrer avant la fin de l'année.

Rappel d'informations :

- Responsable réservation vaisselle :
Juliette COEN, tel : 04 50 60 41 25
- Suppléante : Maryse SAUNIER, tel : 04 50 60 41 10
- Responsable réservation tables et bancs :
Jean-Marc FAVRE : tél : 06 19 13 50 04
- Suppléant : Julien HATON, tél : 06 34 03 52 82

SAVIGNY À VENIR

Après l'apparent calme de l'été, septembre est venu marquer le temps de la reprise des activités. Marqueur traditionnel de l'automne pour Savigny à Venir, **notre Assemblée générale se tiendra à partir de 20h15, le vendredi 28 octobre à la salle des associations.**

Ce rendez-vous est l'occasion de faire le point ensemble sur les actions de l'année.

Interventions auprès des élus de la commune, sondage et compte rendu adressé au conseil municipal sur la sécurisation des circulations dans notre village, organisation d'un débat avec trois candidats aux élections cantonales sur le thème « quel avenir pour nos villages ? » ont été 3 des temps forts de nos actions.

Elles contribuent à faire cheminer notre commune sur la voie d'un développement durable.

Cette notion, reste sans doute encore un peu abstraite pour beaucoup d'entre nous. Il faut simplement garder en tête que la construction d'un cadre de vie agréable pour nous tous aujourd'hui et pour nos enfants demain se doit de concilier au mieux les impératifs économiques et financiers, la recherche d'une cohésion sociale, le respect de notre environnement et l'implication du plus grand nombre de citoyens dans la mise en oeuvre des projets.

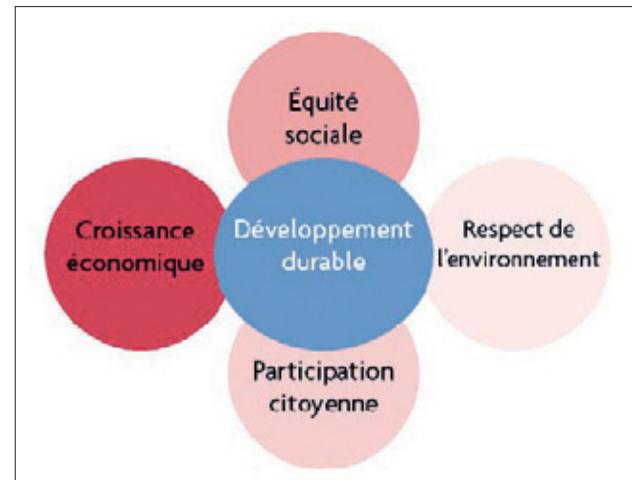
La participation et le débat citoyens.

L'an dernier, l'**Assemblée Générale** avait été l'occasion de vous proposer, après les « formalités d'usage » (bilan moral et financier), un sondage et un débat sur la sécurisation des circulations dans notre village. Cette année, nous vous invitons à nouveau tous, membres ou non, à venir échanger sur un autre thème : « **Une mairie, à quel prix ?** ». C'est à l'aune des critères d'un développement durable que nous pourrons réfléchir ensemble sur le rôle et la place d'une mairie dans une commune comme la nôtre.

En attendant et à tout moment de l'année, vous pouvez nous retrouver et nous contacter sur notre site... et bien sûr, nous rejoindre dans nos réflexions et dans notre association !

Pour Savigny à Venir
La Présidente.

www.savignyavenir.fr



Les 4 piliers d'un développement durable.
Source : site internet de la Région Centre.



SENIORS, ENTRETENEZ VOTRE FORME !

Vous avez 50 ans, ou plus, ou même beaucoup plus (l'année passée, la plus « jeune » participante avait 52 ans, et la plus « âgée » 82 ans !) La MJC du Vuache organise des cours de « gym douce » spécialement conçus pour vous, avec des exercices d'équilibre, de coordination, d'entretien musculaire, de souplesse...et ce, dans la bonne humeur !

Plusieurs créneaux horaires et lieux vous sont proposés à partir du 13 septembre 2011:

- Mardi** : 8h45 – 9h45 à Valleiry (espace Albert Fol)
10h15 – 11h15 à Jonzier (salle communale)
- Jeudi** : 8h45 – 9h45 à Valleiry (espace Albert Fol)
10h15 – 11h15 à Vers (salle communale)

N'hésitez pas à faire un essai, il n'est jamais trop tard pour commencer !

Pour tous renseignements ou inscriptions,
contactez la MJC du Vuache à Vulbens au 04.50.04.30.45.



Notez doré et déjà dans vos calepins le week-end des 3 et 4 décembre pour le Téléthon, grand moment de solidarité et de convivialité. Nous vous attendons très nombreux pour déguster la succulente choucroute que vous avez tant appréciée l'année dernière !



Acteur des territoires ruraux, la MSA accorde une attention toute particulière aux jeunes. Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne dans leurs actions sur leur territoire de vie. Ainsi la MSA favorise la prise de responsabilité et l'autonomie des jeunes, population qui constituera demain les forces vives de ces territoires.

“Nous, on agit là où l'on vit”



❖ Comment s'inscrire ?

- vous êtes un groupe de trois jeunes au minimum, âgés de **13 à 22 ans**,
- vous êtes assurés à la MSA ou vous vivez en milieu rural.

Alors venez retirer le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

❖ Quels peuvent être les domaines de votre action ?

- culture et arts,
- solidarité et citoyenneté,
- santé et activités physiques ou sportives,
- démarches innovantes et thématiques inexplorées.

❖ Comment sont sélectionnés et primés vos projets ?

Votre projet pourra être primé par votre MSA et peut-être même sélectionné pour participer au concours national.

❖ Quelles sont les récompenses ?

Si votre projet est primé au niveau national, vous serez invités à la cérémonie de remise des prix au Salon International de l'Agriculture.

Une bourse de **1 550 € à 2 500 €** pourra vous être attribuée pour concrétiser votre action.



CALENDRIER

Avant la fin de l'année 2011

Les MSA sélectionneront et primeront des projets dont deux, par département, pourront être présentés au jury national.

Début 2012

Le jury national sélectionnera 16 projets.

Février/Mars 2012

Les lauréats seront invités à la cérémonie de remise des prix au Salon International de l'Agriculture et recevront une bourse d'une valeur comprise entre **1 550 € et 2 500 €**.

N'hésitez pas à demander conseils au correspondant projets jeunes de la MSA.

Il est là pour vous apporter tous les renseignements nécessaires à votre inscription et vous accompagner dans votre action.

Mois du Théâtre du 16/10 au 27/11 !

> **16 octobre - 18h** • **Toc Toc** de Laurent Baffie et joué par le **Quart d'Heure Gessien**

La comédie déjantée de Laurent Baffie. 6 personnages atteints de Troubles Obsessionnels Compulsifs se retrouvent coincés dans la salle d'attente du docteur Stern, grand spécialiste des TOC. Les particularités de chacun se croisent et s'entrechoquent dans cette pièce drôle et rythmée. Depuis de nombreuses années, la troupe de théâtre amateur présente chaque saison une pièce. Les membres de l'association sont metteurs en scène mais aussi comédiennes et comédiens..

> **4,5,6,11,12 et 13 novembre** (séances à 20h30 le vendredi et samedi – 18h le dimanche) • **La Fille au fond du puits** de Anna et Janry Varnel.

La Colère, l'Amour, la Joie, la Jalousie, la Honte, la Pudeur, La Haine, La Rêverie, l'Optimisme, l'Insouciance, La Tentation, La Volupté, la Méchanceté, Le Désir, La Peur, la Tristesse, Le sentiment d'être éphémère, la Gaieté, La Cupidité, la Joie, la Bêtise, L'envie, Le Mensonge, la Vérité, La Malice, La Gentillesse, La Morale, Le Sérieux, Le Qu'en-dira-t-on, Les Principes, La Sensualité, La Lâcheté, la Cupidité, L'hypocrisie, l'Égoïsme, Le Désir, La Volupté, La Médisance, La Cruauté, l'Insouciance, La Curiosité, le Désespoir, L'Amitié, La Folie, La Fragilité, La Tentation, La Volupté, le Pessimisme ...

En scène, 50 artistes, musiciens, comédiens, chanteuses, danseuses pour une balade au travers des sentiments.

Le mot de la fin

Vous avez dit économie sociale et solidaire ?

Alors que la financiarisation de l'économie montre ses limites, les entreprises de l'économie sociale et solidaire placent l'Homme au cœur de leur activité depuis plus d'un siècle ! Et pourtant, nous n'en entendons que très peu parler.

L'économie sociale et solidaire combine engagement social et initiative économique pour mettre la personne humaine au centre des activités et replacer l'économie dans son contexte : les activités économiques sont un moyen au service d'un projet sociétal. Il s'agit de penser et d'agir autrement en société et donner du sens à l'acte d'entreprendre. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire permettent de produire, de travailler, d'épargner, de consommer... autrement. Elles sont présentes dans de multiples secteurs d'activités.

Leurs valeurs :

- la promotion de l'agir et du vivre ensemble par l'initiative

> **19,20,25,26 et 27 novembre** - séances à 20h30 le vendredi et samedi – 18h le dimanche • **Novecento** de Alessandro Barrico et mis en scène par *le théâtre du coin de Vulpens*.

Danny Boodman T.D. Lemon Novecento. La trentaine. Né lors d'une traversée Europe-Amérique sur le Virginian et abandonné dans un carton sur un piano par ses parents, Novecento n'a jamais mis le pied à terre. Mais il est aussi devenu un pianiste de génie, dont la musique étrange et magnifique n'appartient qu'à lui. Cette histoire, « limpide et inexplicable », son histoire, c'est Tim Tooney, un trompettiste de jazz embauché en 1927 sur le Virginian pour jouer de la musique aux « rupins en classe de luxe », qui nous la raconte sous la forme d'un court monologue poétique, avec une délicate touche d'humour. Les personnages y sont attachants. La mer et la musique hantent l'histoire. Ces deux composantes sont toute la vie de Novecento, qui n'a connu que cela. C'est un texte magnifique, une histoire envoûtante d'un musicien qui ne fait qu'un avec son instrument. Daniel Quilez seul sur scène accompagné d'un piano, reprend ce merveilleux texte de Barrico.

Mois du Théâtre - Mode d'emploi

• Réservation:

> Pendant les permanences de la MJC ou sur le site de la MJC : www.mjcvuache.com - rubrique « réserver un spectacle »

> Par téléphone : 04 50 04 30 45

Places numérotées et placées

• **Prix des places** : Enfants/Étudiants/Chomeur : 6€

Adhérent MJC 10€ - Non-adhérent 12€

Alors soyez curieux, venez soutenir le théâtre régional et à bientôt lors de nos soirées !

collective, l'esprit de coopération et la responsabilité citoyenne,

- l'association de principes de solidarité interne et externe à des principes économiques de production et d'échanges,
- la prévalence du service rendu par rapport au profit dégagé,
- la réponse à des besoins et à des aspirations sociétales sur un territoire.

Des principes d'application (liste non exhaustive)

- La primauté de l'objet social sur le capital,
- La non lucrativité (ou lucrativité limitée),
- L'impartageabilité des réserves,
- La gestion autonome et indépendante,
- La liberté d'adhésion.

L'économie sociale et solidaire... c'est avant tout des Hommes !